



RÉSUMÉ NATIONAL

Construire l'avenir 2009-2017 Points saillants

Le rendement du secteur de la construction au Canada sera supérieur à celui de la plupart des autres secteurs de l'économie canadienne pendant toute la période de récession, soit de 2009 à 2012. À court terme, la construction connaîtra une inflexion en douceur comparativement à d'autres secteurs qui subiront des dommages plus importants. Les incitatifs fiscaux des gouvernements constitueront le principal moteur des activités en 2009 et 2010. D'importants projets de construction industrielle et liés aux ressources naturelles prévus l'année dernière ont été reportés ou annulés. La construction d'habitations subit actuellement un déclin, attribuable en grande partie à la récession. Dans l'ensemble, grâce aux incitatifs fiscaux des gouvernements, les occasions liées aux projets de rénovation et d'infrastructure compenseront ces pertes d'emploi en construction. Lorsque prendra fin le financement lié aux incitatifs fiscaux des gouvernements en 2011 et 2012, il en résultera des pertes d'emploi et un affaiblissement des marchés de la construction.

Bien que l'on s'attende à ce que les incitatifs fiscaux inclus dans le budget fédéral et les initiatives que lanceront bientôt les provinces stimuleront les dépenses et l'emploi en construction durant les trois prochaines années, le rythme et le taux de la relance dépendront en grande partie de la mise en œuvre de ces projets et du moment de leur réalisation. Selon le scénario établi par le CSC, 30 % des investissements visant à stimuler l'activité dans le secteur non résidentiel seront effectués en 2009, tandis que les 70 % restants le seront en 2010 et jusqu'à la fin du premier trimestre de 2011. Les mesures de stimulation dans le secteur résidentiel auront une incidence plus immédiate en 2009 et 2010 puisqu'elles visent les acheteurs-consommateurs.

On notera une accélération de la cadence des activités de la construction lorsque réapparaîtront les avantages économiques, soit de 2013 à 2017, étant donné que le démarrage de projets reportés et une vague d'immigration entraîneront une hausse de la construction d'habitations. À ce moment du cycle, il y aura une hausse de la demande de nouvelles habitations et d'immeubles connexes dans les secteurs commercial, institutionnel et des infrastructures.

Les points saillants relatifs aux marchés du travail de la construction au Canada peuvent être répartis en deux périodes : de 2009 à 2012 (la récession) et de 2013 à 2017 (la reprise du terrain perdu).

LA RÉCESSION – DE 2009 À 2012

- Après une remarquable période d'expansion qui a débuté en 1996, l'emploi dans le secteur de la construction ralentira en 2009 et 2010, puis déclinera brièvement en 2011 et 2012.
- Les conditions du marché se détendront en raison d'une demande plus faible, et les conditions de recrutement redeviendront plus normales dans la plupart des marchés.
- Des changements annuels modérés pendant toute la période dissimuleront une plus grande volatilité due à des courants contraires touchant les marchés en fonction des régions, des secteurs et des métiers :
 - Une baisse de la construction de nouvelles habitations entraînera un déplacement des travailleurs de 2009 à 2012.
 - En 2009, les mesures d'incitation à la rénovation créent des occasions d'emploi dans certains métiers et professions, compensant quelque peu les pertes.

- Certains projets industriels, commerciaux et liés aux ressources naturelles seront reportés ou annulés entre 2009 et 2011, ce qui entraînera des mises à pied parmi les métiers clés qui étaient en très forte demande jusqu'au premier semestre de 2008.
- Les conditions du marché seront relativement plus serrées en 2009 et 2010 pour un petit groupe de métiers et de professions en raison des projets d'infrastructure visés par les budgets des gouvernements, mais cela dépendra en grande partie du moment où les travaux seront réalisés.
- Les mesures de stimulation des gouvernements prendront fin en 2011, et le cycle baissier se poursuivra dans le secteur des habitations, de sorte que l'emploi diminuera pendant deux ans. Il s'agira d'une onde de choc reportée et de faible ampleur qui suivra la récession.
- L'élan créé par des projets en cours et nouvellement lancés à Terre-Neuve-et-Labrador, en Saskatchewan et au Manitoba combiné aux mesures de stimulation gouvernementales favorisera la vigueur de l'emploi et des conditions relativement plus serrées sur les marchés du travail de la construction dans ces provinces.
- Par comparaison, la récession éliminera des emplois parmi les métiers clés du secteur de la construction non résidentielle en Alberta et en Ontario. Dans ces provinces, le secteur des habitations enregistrera des pertes plus importantes et les marchés connaîtront un affaiblissement marqué.
- Au Québec, la croissance de l'emploi dans le secteur de la construction se poursuivra pendant toute la période de récession grâce à des projets soutenus par les gouvernements dans les secteurs institutionnel, du transport et de l'énergie. Le soutien sectoriel et les systèmes de gestion des ressources humaines dont le secteur bénéficie dans la province permettront de maintenir l'équilibre sur les marchés.
- Les taux de chômage chuteront rapidement et les marchés se resserreront à la fin de la période en raison des tendances démographiques et de la perte accélérée de travailleurs de la génération du baby boom qui partiront à la retraite.
- Les profils d'âge varient selon les régions et les occupations. Dans les provinces de l'Atlantique, le profil d'âge des travailleurs est supérieur à la moyenne, ce qui se traduira par un taux plus élevé de départs à la retraite et la perte constante de travailleurs qualifiés pendant toute la période de prévision.
- À la fin de la période de prévision, la reprise du terrain perdu dans le secteur des habitations et les secteurs connexes de la construction entraînera un important resserrement des conditions des marchés du travail.

Dans l'édition 2009 du rapport *Construire l'avenir*, on indique qu'il faudra former près de 317 000 travailleurs pour remplacer ceux qui partiront à la retraite et répondre à la nouvelle demande de services relatifs à la construction d'ici 2017. De façon plus précise, on prévoit une hausse d'environ 149 000 emplois pour répondre à la demande qui fera suite à l'augmentation prévue des activités dans le secteur de la construction. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et en Ontario que la création d'emploi dans le secteur de la construction sera la plus rapide. Parmi les principaux facteurs qui contribueront à la croissance de l'emploi, mentionnons d'importants investissements dans la production d'électricité et des projets dans le secteur minier. Pour le Canada dans son ensemble, on prévoit également le remplacement de près de 168 000 travailleurs de la construction qui devraient partir à la retraite pendant la période de prévision.

En raison de la récession actuelle, le secteur doit faire face à deux défis cycliques. Premièrement, il doit faciliter la mobilité de la main-d'œuvre afin que les travailleurs des métiers en demande puissent se déplacer rapidement pour remplir les emplois créés dans la foulée des programmes d'infrastructure annoncés par les gouvernements. Deuxièmement, il doit continuer à soutenir les programmes de recrutement, de promotion de carrière et de formation et les initiatives connexes afin de se doter d'une main-d'œuvre qualifiée pour l'avenir.

Les tableaux 1 et 2 (qui suivent) utilisent les cotes d'équilibre du système d'Information sur le marché du travail (IMT) du CSC afin d'illustrer ces défis cycliques au cours de deux années clés.

REPRISE DU TERRAIN PERDU – DE 2013 À 2017

- Tous les marchés de la construction connaîtront une relance en 2013 et, au milieu de 2014, un grand nombre des emplois perdus auront été retrouvés.
- Les gains les plus solides dans le secteur résidentiel seront enregistrés entre 2013 et 2017 et, dans la plupart des provinces, les niveaux d'emploi en 2015 seront revenus aux mêmes sommets que ceux atteints en 2007.

En 2010, les mesures incitatives resserreront les marchés pour certains groupes de métiers et d'occupations « liés à la construction dans le secteur des infrastructures ». Les cotes d'équilibre pour ces métiers et professions sont présentées par province dans le tableau 1.

En 2016, les marchés se resserreront au maximum encore une fois lorsque la croissance globale de l'emploi dans la plupart des secteurs se heurtera à la pression grandissante que posera le départ à la retraite des travailleurs de la génération du baby boom. Le tableau 2 présente les cotes d'équilibre pour certaines occupations « regroupant des travailleurs vieillissants », qui subiront les pressions les plus fortes à l'échelle nationale.

**TABLEAU 1 : COTES D'ÉQUILIBRE EN 2010 POUR CERTAINS MÉTIERS ET PROFESSIONS
« LIÉS À LA CONSTRUCTION DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES »**

	T-N	N-É	N-B	QC	ON	MB	SK	AB	C-B
Chaudronniers	5	4	1	3	3	4	4	2	3
Évaluateurs en construction	4	3	2	4	3	4	4	2	4
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf dans l'industrie textile)	—	4	1	3	3	4	3	2	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	3	4	4	3	3	2	4
Grutiers	4	4	3	3	4	4	3	3	4
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	3	3	3	4	4	3	4
Mécaniciens d'équipement lourd	4	—	4	3	4	3	4	3	4
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	4	3	3	3	4	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	4	4	2	3	3	4	3	3	4
Conducteurs de camion	4	4	3	3	3	4	4	3	4
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	5	4	2	3	4	3	4	3	4

Nota : La présence d'un tiret (-) signifie que l'information n'est pas disponible en raison de l'échantillonnage réduit et du peu de fiabilité des données. C'est aussi pourquoi aucune cote d'équilibre n'est fournie pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Source : Conseil sectoriel de la construction.

**TABLEAU 2 : COTES D'ÉQUILIBRE EN 2016 POUR CERTAINS MÉTIERS
« REGROUPANT DES TRAVAILLEURS VIEILLISSANTS »**

	T-N	N-É	N-B	QC	ON	MB	SK	AB	C-B
Briqueteurs-maçons	5	4	4	3	4	4	3	3	4
Évaluateurs en construction	4	4	4	4	3	4	2	3	4
Directeurs de la construction	5	4	4	5	4	4	2	3	4
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf dans l'industrie textile)	—	3	4	3	3	3	2	3	4
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	4	4	4	3	3	4
Grutiers	—	3	4	3	4	3	3	4	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	3	4	4	3	3	4	3	3	4
Mécaniciens d'équipement lourd	3	—	4	3	3	4	3	3	3
Peintres et décorateurs	4	4	4	3	3	3	3	3	3
Constructeurs de résidences et rénovateurs	5	4	4	4	4	4	4	4	4
Conducteurs de camion	4	4	4	3	4	4	3	4	4
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	3	3	4	3	4	3	2	4	3

Voir la note suivant le tableau 1.

Source : Conseil sectoriel de la construction.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1 Il y a des travailleurs disponibles; il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2 Il y a des travailleurs disponibles pour répondre à un accroissement de la demande.
- 3 La disponibilité de travailleurs peut être limitée par de grands projets, de l'entretien industriel ou d'autres hausses de la demande à court terme.
- 4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs disponibles. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires.
- 5 Il n'y a pas de travailleurs disponibles pour répondre à la demande. La concurrence est intense et les projets ou la production peuvent être retardés ou reportés.

Il faudra une planification efficace pour que les travailleurs de la construction œuvrant dans le secteur des infrastructures puissent se déplacer d'un projet à l'autre et d'une région à l'autre. De 2009 à 2010, la mobilité entre les divers secteurs occupera naturellement le premier plan puisque des emplois seront perdus dans la construction de nouvelles habitations, tandis que des occasions se présenteront dans les travaux d'infrastructure. Cependant, le tableau 1 montre l'existence d'occasions particulières de mobilité d'une province à l'autre pour remplir des emplois dans des marchés chauds comme la Saskatchewan. Les recruteurs du secteur de la construction pourraient trouver des travailleurs de métiers qualifiés dans d'autres secteurs en 2009 et 2010 étant donné la hausse du chômage attribuable à la récession. En 2011 et 2013, on assistera à un renversement de situation en raison de la relance économique dans les autres secteurs au moment où les mesures incitatives des gouvernements prendront fin. Des métiers clés de la construction pourraient alors perdre des travailleurs au profit d'autres secteurs.

À la fin de la période de prévision, les occupations et les régions pour lesquelles se poseront principalement des défis seront celles où l'on retrouvera à la fois un profil d'âge plus élevé et une expansion économique liée à la reprise de projets de mise en valeur des sables pétrolifères ou à de nouveaux besoins en matière d'habitations. Le tableau 2 fait ressortir certaines de ces situations.

Toutes les provinces et tous les secteurs doivent poursuivre leurs efforts en vue de promouvoir les carrières dans le secteur de la construction et de favoriser la formation et la certification pour l'ensemble des métiers et professions. La planification de la main-d'œuvre ne doit pas viser uniquement les baisses cycliques de l'emploi pendant la période suivant immédiatement la fin de grands projets industriels ou de génie civil. Les difficultés liées à la nécessité de répondre aux besoins à court terme seront bientôt aggravées par les tendances démographiques à long terme et les départs à la retraite qui y sont associés. Les activités de recrutement et de formation de la prochaine génération de travailleurs de la construction devront battre leur plein en 2010 lorsque les travailleurs de la génération du baby boom auront atteint la fin de la cinquantaine et le début de la soixantaine.

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : www.prévisionsconstruction.ca. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Le rapport complet, *Construire l'avenir, Résumé national, Évaluation du marché du travail de la construction de 2009 à 2017*, fait partie intégrante du programme Information sur le marché du travail mis en œuvre par le Conseil sectoriel de la construction; sa version électronique se trouvera à l'adresse www.csc-ca.org plus tard cet été.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des exemplaires du rapport, veuillez communiquer avec le :

Conseil sectoriel de la construction
220, avenue Laurier Ouest, bureau 1150
Ottawa (Ontario) K1P 5Z9
Tél. : 613-569-5552
Télec. : 613-569-1220
info@csc-ca.org

Avril 2009